



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crédit lyonnais

Question écrite n° 54428

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport accablant du juge chargé de l'enquête, à l'égard du désastre financier de 100 milliards de francs du Crédit lyonnais. L'enquête démontre peu à peu : le naufrage de la banque publique est le fruit d'un système fait de collusion et de confusion d'intérêts entre le pouvoir politique, l'Etat actionnaire, la haute administration, les dirigeants d'entreprise issus de ses rangs et les autorités de contrôle étroitement liées à cette même administration. Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ce constat accablant (Le Monde, 12 septembre 2000).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54428

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6675